

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN**

À la session ordinaire du Conseil Municipal tenue le 1^{er} mars 2021 à 19h01, à laquelle sont présents par téléconférence Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey, Madame la conseillère Patricia McCollough et Monsieur le conseiller Bernard Carey et par vidéoconférence Messieurs les conseillers François Cusson, Éric Bissonnette siégeant sous la présidence de Monsieur le maire Guy Gravel présent par vidéoconférence et formant quorum selon des dispositions du Code municipal.

M. Pierre Bell, Directeur général, est aussi présent et note les minutes.

Également 14 citoyens assistent à la séance

Cette séance se tient par téléconférence et vidéoconférence

1. OUVERTURE DE LA SESSION

RÉSOLUTION 036-03-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey appuyé par Monsieur le conseiller François Cusson
ET RÉSOLU QUE la session soit ouverte à 19h01 par le président du Conseil.

ADOPTÉE à l'unanimité

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 037-03-2021

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Patricia McCollough appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 1 février 2021

4. CORRESPONDANCE

4.1 Demande de Tente Méchoui et Plus

4.2 Demande d'appui – Unis pour la Faune (UPF)

5. ADMINISTRATION

5.1 Adoption des comptes à payer

5.2 Entente intermunicipale pour la cueillette de matières résiduelles, recyclages et organiques 20215.

5.3 Demande d'appui – Agrandissement de la résidence Les Villas des Monts de Sutton

- 5.4 Achat du lot 6 316 573 – retrait des conditions de l'acheteur
- 5.5 Vente pour taxe
- 5.6 Dossier Guilbault vs Abercorn
- 5.7 Élection Canada – disponibilité de locaux

6 SÉCURITÉ PUBLIQUE, CIVILE ET INCENDIE

- 6.1 Adoption du rapport annuel du service incendie
- 6.2 Mandater la direction générale pour mettre en place une rencontre avec Sutton

7 AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Dépôt du rapport de l'inspecteur
- 7.2 CCU - demande d'abattage d'arbres au 9 des Églises Ouest
- 7.3 CCU - **Point reporté**
- 7.4 CCU - **Point reporté**

8 VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Achat remorque
- 8.2 Achat d'étagère pour le garage municipal

9. LOISIR CULTURE ET PATRIMOINE

- 9.1 Tennis – mise à niveau
- 9.2 Mandat à Patri-Arch – Règlement de citation
- 9.3 Fest'hiver 2021 – gagnant des sculptures
- 9.4 Dépôt du P-V- comité loisir

10. VARIA

11. PÉRIODE DE QUESTION

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

* * * * *

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1 mars 2021

RÉSOLUTION 038-03-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson, appuyé par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 mars soit et est adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCE

4.1 DEMANDE DE TENTE MÉCHOUI ET PLUS

Tente Méchoui et Plus demande à la municipalité de disposer les résidus et des vidanges de toilettes chimique dans le réseau municipal.

Après vérification avec le ministère de l'Environnement, le certificat d'autorisation (CA) pour notre système ne permet pas ce type de résidu.

4.2 DEMANDE D'APPUI – UNIS POUR LA FAUNE (UPF)

Le conseil demande d'envoyer un accusé de réception

5. ADMINISTRATION

5.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER - 28 FÉVRIER		
NOM	DESCRIPTION	MONTANT
Aquatech	Traitement des eaux usées / gestion installations distribution eau potable / échantillonnage réseau eau potable	2 056,72
Beauregard Environnement	Nettoyer regard et débloqué conduite	994,71
BMR	Divers	8,03
Environex	Analyses eau potable et usée	322,21
Gestim	Services inspection	1 837,65
MRC	Quote Part 2021 (1/2 versement)	23 951,00
Petro Coulombe	Huile à fournaise	355,96
Sherby	Savon mousse	89,07
Ville Sutton	Rapports intervention	677,51
VOX	Services professionnels	1 178,49
TOTAL		30 471,35\$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS 28 FÉVRIER		
NOM	DESCRIPTION	MONTANT
Axion	Internet	114,92
Aquatech	Ajustement facture de janvier	19,99
Beauregard Hélène	Ménages	150,00
Bell Canada	Téléphone	293,95
Bell Pierre	Salaire directeur général	1 267,59
Bell Pierre	Salaire directeur général	1 231,80
Bissonnette Eric	Rémunération conseiller/allocation internet	316,85
Carey Bernard	Rémunération conseiller/allocation internet	316,85
Carey Donald	Déneigement routes locales	13 784,21
CIBC	Dépense bureau	23,00
Cote Gail	Salaire commis comptable	1 085,61
Cote Gail	Salaire commis comptable	1 085,47
Cusson François	Rémunération conseiller/allocation internet	316,85
Gravel Guy	Rémunération maire/allocation internet/allocation cellulaire	774,60
Hydro Québec	Électricité	1 561,86
Int Communication	Site web	57,43

<i>Lafreniere Monique</i>	<i>Commis bureau</i>	<i>116,80</i>
<i>Lafreniere Monique</i>	<i>Commis bureau</i>	<i>50,06</i>
<i>Lefebvre Macey Margaret</i>	<i>Rémunération conseillère/allocation internet</i>	<i>336,85</i>
<i>McCollough Patricia</i>	<i>Rémunération conseillère/allocation internet</i>	<i>256,85</i>
<i>Performance NC</i>	<i>Achat remorque</i>	<i>11 774,18</i>
<i>SAAQ</i>	<i>Immatriculation camion</i>	<i>500,87</i>
<i>Tour des Arts</i>	<i>Aide financière 2021</i>	<i>250,00</i>
<i>Ville Dunham</i>	<i>Ajustement de janvier</i>	<i>46,55</i>
<i>Ville Dunham</i>	<i>Enlèvement matières organiques, ordures et matières recyclables</i>	<i>3 915,18</i>
TOTAL		39 648,32\$

RÉSOLUTION 039-03-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette, appuyé,
par Madame la conseillère Patricia McCollough

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes à payer soit accepté.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2 L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA CUEILLETTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES, RECYCLAGES ET ORGANIQUES POUR L'ANNÉE 2021

RÉSOLUTION 040-03-2021

CONSIDÉRANT que l'entente actuelle a pris fin le 31 décembre 2020

CONSIDÉRANT que la ville de Dunham fait la cueillette des
matières résiduelles, recyclages et organiques d'Abercorn
depuis plusieurs années,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey,
appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey

ET RÉSOLU QUE l'entente intermunicipale pour la cueillette

de matières résiduelles, recyclages et organiques 2021 est adopté

ET D'AUTORISER le maire et la direction générale à signer l'entente

ET DE NOMMER messieurs les conseillers Bernard Carey et Éric
Bissonnette au comité intermunicipal de surveillance du service de collecte
des matières résiduelles.

ADOPTÉE à l'unanimité

19h12 retrait de Madame McCollough

5.3 DEMANDE D'APPUI – AGRANDISSEMENT DE LA RÉSIDENCE LES VILLAS DES MONTS DE SUTTON

RÉSOLUTION 041-03-2021

CONSIDÉRANT les besoins établis par une étude de marché et une
analyse de viabilité qui concluent au bien-fondé d'envisager le
développement d'une phase 2 de la *résidence Les Villas des Monts de
Sutton* ;

CONSIDÉRANT que la phase 2 vise à prolonger l'autonomie des personnes âgées en logement abordable dans leur milieu de vie à Sutton/Abercorn et les environs en améliorant l'offre de services pour répondre à leurs besoins changeants tout en leur permettant d'y demeurer le plus longtemps possible, voire jusqu'à la fin de leur vie ;

CONSIDÉRANT que le projet propose un concept novateur, celui d'un habitat évolutif, à l'échelle humaine, adaptable, ancré dans sa communauté, dans un continuum d'offre de services, à proximité des commerces et des services ;

CONSIDÉRANT que depuis son ouverture en 2006, la résidence *Les Villas des Monts de Sutton* vit la pleine capacité de ses unités locatives et gère une liste d'attente, exception faite de deux épisodes précis en 2010, puis en 2017-2018 où il y a eu une diminution de la clientèle.

CONSIDÉRANT que la Ville de Sutton rend disponibles les terrains qui lui appartiennent adjacents par le Nord et l'Est au terrain actuel de la résidence ;

CONSIDÉRANT la demande de la résidence parvenue le 4 décembre 2019 à la Société d'habitation du Québec dans le cadre du volet 2 du Programme AccèsLogis Québec ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, la résidence *Les Villas des Monts de Sutton* est en attente de l'obtention des 30 unités additionnelles et qu'il importe que les 30 unités soient attribuées sans délai;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey, appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey

ET RÉSOLU d'appuyer le projet d'agrandissement de la résidence *Les Villas des Monts de Sutton*

ET d'aviser le chargé de projet responsable du dossier de la résidence à la Société d'habitation du Québec, Programme AccèsLogis Québec afin d'autoriser sans délai l'attribution des trente unités demandées en ajout aux quarante unités actuelles.

ADOPTÉE à l'unanimité

19h14 Retour de Madame la conseillère Patricia McCollough

5.4 ACHAT DU LOT 6 316 573 – RETRAIT DES CONDITIONS DE L'ACHETEUR

RÉSOLUTION 042-03-2021

CONSIDÉRANT que la condition concernant le financement est levée,
CONSIDÉRANT qu'il n'y plus de condition ;

CONSIDÉRANT que la résolution 156-10-2020 officialisait la vente et autorisait le maire et la direction générale à signer les documents de vente;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey, appuyé par Monsieur le conseiller François Cusson

ET RÉSOLU DE procéder à la vente du lot 6 316 573.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.5 IMMEUBLES EN DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES - VENTE (MRC)

RÉSOLUTION 043-03-2021

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des immeubles en défaut de paiement des taxes municipales en date du 31 mars 2021, lors de la présente séance du conseil;

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice générale adjointe concernant les immeubles sur le territoire de la municipalité d'Abercorn pour lesquels les taxes municipales dues des années 2021 et antérieures n'ont pas été payées, en tout ou en partie;

CONSIDÉRANT les démarches déjà entreprises auprès des propriétaires desdits immeubles, l'intérêt pour la municipalité d'éviter toute prescription du compte de taxes et les pouvoirs conférés au conseil par la législation applicable en matière de vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales;

CONSIDÉRANT l'entente entre la municipalité d'Abercorn et la MRC de Brome-Missisquoi concernant la vente d'immeubles en défaut de paiement des taxes municipales;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey, appuyé par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise en vertu de la Loi la vente des immeubles en défaut de paiement, en tout ou en partie, des taxes municipales et/ou scolaires des années 2021 et antérieures le 10 juin 2021 ou à une autre date à être fixée par la MRC Brome-Missisquoi en fonction des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19. Cependant au cours du processus et sur demande de la MRC, en procédant par une autorisation écrite de Mme Gail Côté, DGA, la Municipalité peut réduire le montant dû en acceptant de soustraire les taxes de l'année courante ou autres;

QUE le conseil mandate la MRC Brome-Missisquoi pour procéder à ladite vente, conformément à l'entente susmentionnée;

QUE le conseil autorise au nom de la Municipalité d'Abercorn, Monsieur Pierre Bell, Directeur général, ou en son absence, Mme Gail Côté, Directrice Générale Adjointe à assister à la vente et à faire la première mise et/ou acquérir tout immeuble en défaut de paiement des taxes de la Municipalité faisant l'objet de cette vente, la Municipalité n'étant cependant pas tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication;

QUE le cas échéant, le montant de la première mise ne doit cependant, en aucun cas, dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.6 DOSSIER GUILBAULT VS ABERCORN

RÉSOLUTION 044-03-2021

CONSIDÉRANT la discussion et controverse actuelle entre la municipalité et M. Guilbault au sujet de la servitude de passage des services municipaux,

CONSIDÉRANT que le conseil désire régler le dossier à l'amiable mais de façon équitable pour les payeurs de taxes de la municipalité

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson, appuyé par Madame la conseillère Patricia McCollough

ET RÉSOLU de planifier une rencontre M. Guilbault lundi le 8 mars 2021,
ET de demander au préalable à M. Guilbault d'établir ses attentes pour l'acceptations de la servitude de passage.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.7 ÉLECTION CANADA – DISPONIBILITÉ DE LOCAUX

RÉSOLUTION 045-03-2021

CONSIDÉRANT la demande de la directrice du scrutin Brome-Missisquoi concernant la disponibilité des locaux de l'hôtel de ville comme lieu de vote,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey, appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey

ET RÉSOLU d'aviser Élection Canada que l'hôtel de ville est disponible pour la tenue d'un lieu de vote,

ET D'AUTORISER la direction générale de signer le bail de location.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, CIVILE ET INCENDIE

19h22 retrait de Madame la conseillère Macey

6.1 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020 AN 4 – SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SERVICE INCENDIE

RÉSOLUTION 046-03-2021

CONSIDÉRANT que le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1 juillet 2016;

CONSIDÉRANT que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT que pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte sept (7) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique), DSI-2003 et DSI-2003 (véhicule). Un huitième onglet est ajouté au rapport des municipalités qui comportent un service de sécurité incendie : Accident-Incident de travail ;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2020 An 4 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Sutton;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Abercorn a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2020 An 4;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey, appuyé par Madame la conseillère Patricia McCollough

ET RÉSOLU QUE la municipalité d'Abercorn adopte le rapport d'activités annuel 2020 An 4 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

19h25 retour de Madame la conseillère Macey

6.2 MANDATER LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR METTRE EN PLACE UNE RENCONTRE AVEC SUTTON

RÉSOLUTION 047-03-2021

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Abercorn a beaucoup de lien avec la Ville de Sutton

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette, appuyé par Monsieur le conseiller François Cusson

ET RÉSOLU de mandater la direction générale pour une rencontre avec la direction générale de la ville de Sutton afin de discuter des enjeux communs.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt du rapport de l'inspecteur

7.2 DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRES AU 9 DES ÉGLISES OUEST

RÉSOLUTION 048-03-2021

CONSIDÉRANT que le propriétaire souhaite abattre les deux cèdres se situant en avant de l'église;

CONSIDÉRANT que le propriétaire souhaite abattre les deux arbres puisqu'il y a un danger potentiel pour la fondation en pierre;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucune preuve à l'appui de sa demande faite par un professionnel;

CONSIDÉRANT que le propriétaire ne soumet pas d'autres alternatives à sa demande, telle que planter d'autres types d'arbres ou arbustes suivant l'abattage des deux cèdres;

CONSIDÉRANT que la majorité des membres est favorable, mais avec certaines conditions notamment, avoir un avis d'un professionnel (par exemple, arboriculteur) et avoir une proposition d'un autre aménagement paysager pour compenser l'abattage des deux arbres;

CONSIDÉRANT que la minorité des membres est favorable également, mais sans condition;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson, appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey

ET RÉSOLU d'autoriser l'abattage des 2 cèdres au 9 des Églises Ouest conditionnellement à ce que le propriétaire présente un plan d'aménagement paysager pour la devanture.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.3 POSSIBILITÉ D'AUTORISER LES CONTENEURS POUR BÂTIMENTS ACCESSOIRES - point reporté

7.4 MODIFICATION DES MARGES DE REcul –

Point reporté

8. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

8.1 ACHAT D'UNE REMORQUE

A Titre informative – la remorque a été achetée chez Performance NC au montant de \$11 734.18 taxes incluses.

8.2 ACHAT D'ÉTAGÈRE POUR LE GARAGE MUNICIPAL

RÉSOLUTION 049-3-2021

CONSIDÉRANT le besoin grandissant d'espace de rangement dans le garage municipal;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette, appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey;

ET RÉSOLU QUE, d'autoriser la direction générale à faire l'achat d'étagère industrielle (incluant fournitures et boulonnerie) et ce pour un montant maximal de \$3 000.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. LOISIR CULTURE ET PATRIMOINE

9.1 TENNIS – MISE À NIVEAU

RÉSOLUTION 050-03-2021

CONSIDÉRANT la nécessité de faire l'entretien du terrain de tennis;

CONSIDÉRANT la soumission obtenue de Tennis Lac-Brome;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey, appuyé par Monsieur le conseiller François Cusson

ET RÉSOLU de mandater Tennis Lac-Brome pour faire la préparation et ouverture du terrain de tennis,

ET de mandater M. Vincent Ratté pour faire une analyse et des recommandations pour le terrain et le système d'irrigation afin d'établir un plan d'entretien et une planification à long terme pour le terrain de tennis.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.2 MANDAT À PATRIARCH – RÈGLEMENT DE CITATION

RÉSOLUTION 051-03-2021

CONSIDÉRANT la proposition de M. Martin Dubois de Patri-arch pour l'accompagnement et rédaction de règlements de citation de trois immeubles patrimoniaux d'Abercorn, soit les 2 églises et la petite école rouge

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Patricia McCollough, appuyé par Monsieur le conseiller François Cusson

ET RÉSOLU, de mandater Patri-arch pour l'accompagnement et rédaction des règlements de citation.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.3 FEST'HIVER 2021 – GAGNANTS DES SCULPTURES

Les gagnants sont :

1^{er} prix : La soucoupe volante de Normand Bleau et Marie Dupras

2^e prix : Gnome de Mélissa Campeau

3^e prix : l'Ourson de Tiffany Monk et Geneviève Langlois Laflamme

Prix Coup de cœur ACPA : La Chouette de Camille, Charlotte, Frédéric Chouinard et Catherine Lalonde

Prix Coup de cœur Centre culturel d'Abercorn : Pingouin de Annick, Alizée, Maité Boily et Simon Gagné-Lefèvre

9.4 DÉPÔT DU P-V- COMITÉ LOISIR

Monsieur le conseiller Cusson dépose le procès-verbal du comité loisir tenu le 4 février 2021.

10 VARIA

11 PÉRIODE DE QUESTION

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 052-03-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey, appuyé par
Monsieur le conseiller François Cusson
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19h56.

ADOPTÉE à l'unanimité

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions mentionnées ci-dessus.

RATIFICATION

Pierre Bell
Directeur général

Guy Gravel
Maire